

Sondage auprès des Montréalais à l'égard de plusieurs mesures environnementales

Les citoyens sont largement favorables

Montréal, le 13 août 2009- Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) rend public les résultats d'un sondage, réalisé entre le 27 juillet et le 7 août 2009 par la firme Léger Marketing pour le CRE-Montréal, qui démontre clairement que la population montréalaise fait en grande majorité le choix environnemental dans plusieurs dossiers montréalais.

Le sondage visait quatre enjeux montréalais majeurs et d'actualité. La population montréalaise devait exprimer son opinion sur une proposition précise pour chacun de ces dossiers.

Les résultats du sondage sont tout à fait éloquentes :

- **83% des montréalais sont en faveur du financement municipal pour l'aménagement de nouveaux accès à la baignade depuis les rives montréalaises;**
- **91% des montréalais sont en faveur de la protection de tous les espaces verts et milieux naturels du Mont-Royal, présents sur les terrains institutionnels, en y interdisant toute nouvelle construction;**
- **86% des montréalais sont en faveur de l'adoption de mesures permettant la réduction du nombre de véhicules circulant sur l'île de Montréal;**
- **68% des montréalais sont en faveur d'une interdiction du chauffage au bois.**

Coralie Denny, Directrice adjointe du CRE-Montréal, affirme que «les questions étaient claires et les réponses le sont aussi. Ce sondage montre incontestablement que la grande majorité des montréalais se positionne pour la protection intégrale des espaces verts du mont Royal, pour la réduction du nombre de véhicules circulant sur l'île, en faveur de la baignade dans le fleuve et de l'interdiction du chauffage au bois en ville. Quatre dossiers d'actualité qui touchent directement la qualité de vie de la population. »

La protection intégrale des espaces verts du Mont-Royal est très fortement appuyée par les Montréalais. Coralie Denny considère que « dans le contexte du projet de construction domiciliaire sur le site de l'ancien séminaire de philosophie, le message lancé par les Montréalais aux gouvernements, tant municipal que provincial, est très clair : pas de bâtiments dans les espaces verts».

Quant à la mise en place de mesures comme le prolongement du métro ou du tramway, du train de banlieue et la transformation de voies de circulation existantes en voies réservées pour autobus, contribuant à réduire le nombre de véhicules circulant sur l'île de Montréal, elle est fortement appuyée par les Montréalais.

L'été est là et bien des citoyens n'ont pas encore la possibilité de se mettre à l'eau dans le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies. Pourtant la qualité de l'eau est bonne pour la baignade à plusieurs endroits et devrait le devenir dans d'autres sites au cours des prochaines années, grâce aux

améliorations apportées au réseau d'égout. Malheureusement les aménagements sont encore manquants. Pensons à l'ancienne marina Beaudouin dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles qui offre un potentiel récréatif extraordinaire, dont la baignade.

Finalement, le chauffage au bois, un des principaux responsables du smog hivernal et une grande source de particules fines à Montréal, voit son interdiction appuyée par plus que la majorité de la population, et cela malgré l'absence jusqu'à ce jour d'une campagne publique de sensibilisation.

D'après Coralie Deny, «Les résultats de ce sondage envoient un message clair aux candidats montréalais aux élections municipales de cet automne, quant à plusieurs décisions qu'ils devraient prendre s'ils sont élus. Souhaitons que chacun d'entre eux l'entendra et que le programme de leur parti prendra en compte la volonté citoyenne exprimée ici.»

-30-

Le sondage est disponible à l'adresse suivante : www.cremtl.qc.ca

Renseignements

Coralie Deny, CRE-Montréal, 514- 842-2890, poste 225